L'Abeille de la Nouvelle-Orléans

Bureaux, No 72 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.

MERCREDI, 5 JANVIER 1881.

Ajouter un ou deux zéros au revers des sommes de l'Etat Sonnée pour avoir le vrai montant. Quand on ne rend à l'Abeille aucun zéro, c'est bien fait.

CHRONIQUE DE LA VILLE.

Nouvelle-Orléans, 5 Janvier. — Temps brumeux. Vents du nord, puis, température froide. Rivière en baisse. Hauteur 4 pieds.

Thermomètre de 4 janvier 1881

Thermometer de O. Duparc, Opticien, 57 rue Royale.

	Fahrenheit	Centigrade
Moyenne du matin	46	8
Midi	50	10
3 P. M.	52	11
6 P. M.	50	10

Bulletin météorologique.

Mardi, 4 janvier 2 h. 00 P. M.

Température (Fahrenheit) dans les villes suivantes.

Augusta, Ga	36	Louisville, Ky	32
Atlanta	32	Memphis, Tenn	33
Galveston, Tex	32	Mobile, Ala	37
Cairo, Ill	33	Montgomery, Ala	48
Chattanooga, Tenn	41	Nashville, Tenn	33
Charleston, C.		New Orleans, La	50
Davenport, Iowa		Omaha, Neb	
Galveston, Tex	38	Pittsburg, Pa	32
Helena, Tenna	26	Savannah, Ga	50
Indianola, Tex		Shreveport, La	41
Jackson, Iowa		St. Louis, Mo	32
Jacksonville, Fla	51	St. Paul, Minn	
La Crosse, Wis		Vicksburg, Miss	43
Leavenworth, Kan		Yankton, D. T	

Hauteur des eaux au barrage de l'étiage (eaux des plus basses).

Augusta, Ga	6.00	Knoxville, Tenn	6.00
Cairo, Ill	5.0	Nashville, Tenn	9.01
Chattanooga, T.	6.0	Omaha, Neb	
Davenport, I.		Pittsburg, Pa	2.00
Galveston, Tex		Shreveport, La	13.00
La Crosse, Wis		St. Louis, Mo	8.11
Leavenworth, K		St. Paul, Minn	
Louisville, Ky		Vicksburg, Miss	
Memphis, Tenn	4.00	Yankton	

* Au dessous du niveau des basses eaux de 1874.

L. P. DUPIER,
Sergent Signal Corps, U. S. A.

MARIAGES, NAISSANCES ET DECES.

Inscrits au bureau de santé dans les 24 heures.

Mariages.

Dennis Williams à Mlle Jennie Johnson.
Charles Rooney à Mlle Rose Anne McCann.
James Taylor à Mlle Mary Tracy.
Hugues Hummel à Mlle Alabama A. Adams.
John Henri Meilli à Mlle Félicité Léontine Labore.

Naissances.

Mme George Bennett une fille, 20 déc.
... Ernest Cerman un garçon, 2 janv.
... Emile Pauchenne un garçon, 22 déc.
... Frédéric S Miranda une fille, 30 déc.
... Richard L. Yeager, un garçon, 1 janv.
... P. J. Keefner, une fille, 20 nov.
... Geo W Emery, un garçon, 22 nov.
... Frederick Cook, une fille, 21 déc.
... John Kiffner, un garçon, 3 déc.
... John Daly, un garçon, 5 déc.
... John Daly, une fille, 5 déc.
... Alexandre Hombre, une fille, 30 janv.
... John F Mengue, un garçon, 7 déc.
... Chas F Wall, un garçon, 20 déc.
... Louis J Patz, une fille, 20 déc.
... Chas Kessman, une fille, 2 déc.

Décès.

John Bowman, c. 75 ans, cons Banks st, Mary Jenny, c. 90 ans, rue Ste-Anne, près Bourbon.
Thibeau, c. 81 ans, Asile de la Sainte Famille.
Jean Abrassen, 47 ans, Théâtre Tacon, asile de la France.
Joseph Pasquerie, 14 jours, rue Broad, près Ursulines.
Cyril O Frank, 24 ans, No 803 rue St-Claude, asile d'Alemo.
Richard Ball, 28 ans, No 521 1/2 rue Gaïves.
Peter Cook, c. 43 ans, No 93 rue Laurel.
J. Eulliss, c. 2 an, rue Rostalaire, près Ursulines.
Joseph J Kearney, 30 ans, rue Troisième, près Magazine.
Marie Guichard, c. 1 jour, rue St Philippe, près Marais.
James Werthy, 2 ans, No 106 rue Quatrième, asile du Texas.

Voyageurs arrivés aux principaux hôtels.

HOTEL ST. CHARLES.

F C Taylor, St Louis; J Shortridge, New York; S Baker, Texas; S F Smith, Jr and Kansas; B W Nye, Cincinnati; W M Worthington, Washington Co; Howell Jordan, Little Rock; J S Pitman, Vicksburg; J McD Augusta Ga; C P Theobald, Columbia La; W E Bither, La; W E Bridge, Baton Rouge; Frank Gaines, Chicago; J C Waddell, Vicksburg; C W Stiade, Ga; Chas T Stanton, Texas; Jas R Robinson et wife, Houston Tex; Laborde; J P Bringier, La; A A Bringier, La; Jno Canon, Mills; E Flanagan, Morgan City; B. Lemann, Pensacola; W Hawkins, New York; Wm Gelien, Washington Ga; Samuel H Hardwick, Texas; Frank Jordan, Mobile.

CITY HOTEL.

O Maiser, Bayou Sara; Henry Johns, Montgomery; John Smith, New York; C L Breed et femme, Chicago, Ill; W A Coulson et femme, Burton Payne, Leo; J S Hamilton, Texas; G W Hamilton, Oseida, N Y; J W Mitchell, Texas; City; Miss A O Fake, W M Walford, W E Hawes, Houston; C G Atwater, B D Coates; Miss S A Phillips, Miss Laf. Sta Fagt et servante, Mobile; Hooker jr, S S Perkins, Aberdeen; Miller Bros et Maggie Shaffer, N Perry, Terrebonne; J R Carpenter, St Louis; Miss A H Harpham, Miss Ella G Light, E. Jno Wyn; C M Johnson, Miss; J S Stevens, Texas et enfant, Burnet, Tex; Chas Handason, Savannah, Ga;

La mort d'Augustus Burke. — Le coroner Beard a terminé, hier, en présence d'un jury, l'enquête des faits qui se rattachent à la mort du matelot Augustus Burke du Barkhardt, blessé dans la nuit du 24 du mois dernier et mort à l'hôpital de charité, le vendredi soir, 31 décembre.

Burke a déclaré que n'est John O'Neil qui l'avait blessé. Voici les principaux témoignages :

JAMES CLARK, matelot du steamer Queen of Nations. — Le 24 du mois dernier j'étais invité à un "surprise party" (une surprise) et je devais me joindre à plusieurs amis, au café de Peter Raciza. Lorsque j'y suis arrivé, Burke et son ami White m'ont invité à vider un verre avec eux. Il y avait beaucoup de monde dans le café. White a invité McNeil à se joindre à nous, puis j'ai chanté. M'étant aperçu qu'il allait y avoir une bataille, je suis sorti du café avec White; quand j'y suis revenu, je n'y ai trouvé personne, et le propriétaire de l'établissement m'a dit que Burke était parti. Je n'ai su que le lendemain que Burke avait été blessé. Burke n'était pas ivre lorsque j'ai quitté le café.

MRS PETER RACIZA, femme du propriétaire de l'établissement. — Je ne suis pas venu dans la salle du bal même quand j'ai entendu une détonation; j'ai cru que c'étaient des pétards.

LE SERGENT ROWLEY. — J'étais à l'hôpital quand Burke a dit qu'il reconnaissait McNeil comme étant celui qui avait déchargé un pistolet sur lui.

LE SERGENT DONOVAN. — Je ne sais rien de l'affaire. J'étais présent lorsque Burke a fait sa déclaration et a dit reconnaître McNeil comme étant celui qui l'avait blessé.

RICHARD WHITE. — Je ne sais rien de l'affaire, car j'étais ivre. Quand je suis passé près du café, j'ai vu Clarke, et nous sommes entrés pour boire. J'ai payé la consommation la première fois. Burke l'a payée la seconde fois. Croyant qu'on m'avait pris de l'argent, je me suis battu avec quelqu'un; on m'a fait sortir du café, je ne suis rien de plus. Quand Burke est venu à bord du steamer, il m'a dit que l'individu avec qui l'avais eu affaire était celui qui l'avait blessé. Burke n'était pas ivre.

PHILIPPE EVIG, matelot du steamer "Dreadnaught". — Je suis entré le 24, du mois dernier, dans le café de Raciza avec deux amis. J'ai vu Burke assis, il s'est levé un instant après et a quitté le café; il était blessé. Le lendemain, j'ai vu l'accusé décharger une arme sur le quai.

JOHN HARRINGTON, matelot du même steamer. — Je ne sais rien; j'ai vu Burke à bord; il était blessé.

MICHEL MOLLET. — Le 24 du mois dernier, je suis entré dans le café de Raciza; peu après, Burke, White et Clarke y sont entrés; ils étaient tous ivres. Je suis sorti du café et suis rentré à l'endroit pour. J'ai vu White et Clarke en sortir; j'ai entendu plusieurs détonations. S'il y a eu une rixe dans le café, je l'ai ignoré.

J'ai vu McNeil dans le café. Je suis sûr que ce n'est pas McNeil. Burke était ivre. Je suis resté près du café jusqu'au moment où il a été fermé — à dix heures.

M. THOS. N. BOYLAN, chef de la police, a dit avoir entendu la déclaration de Burke à l'hôpital de Charité.

La déclaration que Burke affaibli à son lit de mort, et dans laquelle il accuse McNeil de l'avoir blessé, n'a pas été incluse au jury d'enquête.

Le verdict dit que Burke a été blessé, le 24 décembre, entre onze et neuf heures du soir, à l'enseigne des mots "Tchoupitoulas et Quatrième, coin près de cette enseigne; qu'il est impossible de découvrir, par les témoignages, qui est le coupable.

Le jeune consommé de John J. Flynn, W. F. Sullivan, Antonio Quintall, Henri Sicard et P. C. Archinard.

Cour du Juge Bouvey. — Dan Hughes, accusé d'avoir blessé Julia Beaudoin, a été requis de donner un nantissement de $1,000 en attendant l'information.

Pat Mc Gindy, accusé d'ivresse, de bris de paix et de méchanceté; Frédérick Louis, d'insultes et de voies de fait sur un officier de police qui dit donner un nantissement de $250 pour répondre de leur comparution.

Elizabeth Brown, pour bris de paix, a été condamnée à une amende de $5 ou à six jours de prison de province.

Mme Kenney, jeune fille d'environ, a obtenu un nantissement de $100 en attendant l'information.

M. Wintz devant le nouveau grand jury. — M. Wintz, président du New Orleans City Railroad Company, a comparu, hier matin, devant le nouveau grand jury.

Vers midi, les jurés se sont présentés à la cour du juge Luzenberg, et leur foreman, M. Jérôme D. Hayward, a annoncé au magistrat que M. Wintz avait refusé de répondre à des questions.

Le juge — A quoi ces questions se rattachaient-elles ?

M. Hayward — Aux franchises du City Railroad, au chèque de $50,000.

Le juge — Quelle est, messieurs, la nature de l'enquête que vous faites en ce moment ? Il s'agit-il d'une accusation formulée contre une personne quelconque pour un crime quelconque commis en vertu l'Etat ?

M. Hayward. — Il s'agit d'une accusation de corruption relativement à la vente des franchises. C'est une enquête que le dernier grand jury n'a pas terminée.

M. Wintz. — Je n'ai pas refusé de répondre. On m'a posé des questions au sujet de choses qui me sont inconnues ou dont je ne me souviens pas.

M. Finney, avocat de district. — On ne peut pas s'en rapporter à une réponse quelconque de M. Wintz, qui se contredit.

L'ex-juge M. Whitaker, avocat de la défense, répète lundi soir, ensemble, a dit qu'il a prié M. Finney de lui accorder vingt-quatre heures pour qu'il pût se consulter avec son client, et n'est engagé à répéter fidèlement la déclaration de M. Wintz, mais, que M. Finney a repoussé sa demande. "Si, a ajouté le défenseur, on n'attend jusqu'à la prochaine session du grand jury, M. Wintz répondra à toutes les questions que l'avocat de district jugera convenable de lui poser. Je sollicite encore le délai."

M. Finney. — M. Wintz a contredit même une déclaration écrite montrée à son avocat.

M. Finney ayant de nouveau repoussé la proposition, le grand jury s'est retiré dans la salle des délibérations, et M. Wintz, après avoir dit qu'il répondrait à toutes les questions, est allé le rejoindre.

Une demi-heure plus tard, le grand jury est revenu en cour; M. Hayward a demandé un ajournement jusqu'à mercredi — aujourd'hui — à onze heures du matin, et l'ordre à M. Wintz de comparaître à l'heure indiquée.

Le juge a fait avertir M. Wintz et prononcé l'ajournement.

Liste des fonctionnaires municipaux que les administrateurs ont nommés, hier, et dont les nominations ont été ratifiées par le conseil. — Nous croyons qu'elle est complète; la voici :

Département des assessments — R. O. Duerot, secrétaire; Chas. S. Fletcher, commis en chef, retenu.

Département des comptes — T. G. Uhlhorn, commis en chef; E. H. Brunt, tenneur de livres; Thos. Reynolds, commis aux salaires; F. S. Campbell, tenneur de livres partiellers; B. H. Watkins, commis aux taxes; Wm. J. Campbell, commis aux procédures légales.

Ed. El O'Brien, commis aux transferts; George J. Wagner, messager; J. J. Ford, T. J. Hyatt, aides; M. Hays, Jr, commis aux registres des hypothèques pour taxes.

Département de la Police — Bureau de l'Administrateur; D. McCarthy, secrétaire; E. O. Morgan, commis; F. B. Lester, commis et messager.

Maison de correction des jeunes garçons — Thos. Brennan surintendant; John Cahill sous-surintendant et professeur; Mme M. Brennan matronne; Mlle Kate Burke, professeur d'école.

Prison de paroisse — John Barrett, commissaire.

Cimetières — J. F. Birchmeier, fossoyeur; B. Faget, fossoyeur du cimetière Holt.

Epaves — Wm. Eagan, gardien pour le 1er et 2e 4me districts; B. Donovan, gardien pour le 2me et 3me districts, et John Klink, gardien pour le 5me district.

Télégraphe des incendies — James Kennedy surintendant; Wm. Meakle lineman; Geo. Butler sous lineman; Ed. Flynn, Geo Kelley et M. Hassell, opérateurs; Ed. Ryder battery man.

Télégraphe des incendies, 6me district — H. E. Phillips, surintendant; J. S. Alfred opérateur.

Département du commerce — F. J. Kramer, secrétaire, salaire $100; W. H. Michel, commis en chef, $100; messager, $15.

Quais et débarcadères — D. Welsh, surintendant général $100; W. C. Harrison, wharfinger premier district, $75; W. Jackson, wharfinger second district, $75; E. Dupre, wharfinger, troisième district, $70; T. Kahn, wharfinger, quatrième dist; D. Wicker, wharfinger, sixième district, $50; P. Hagan, commis aux contraventions, premier district, $40; J. S. Christie, commis aux contraventions, deuxième district, $40; B. D. Collins, officier aux signaux, $45; F. Badger, inspecteur des quais et des débarcadères, $50.

Marchés — H. McDonald, surintendant, $100; J. Dillon, inspecteur, $50; W. Fannin, inspecteur, $50; B. Bailey, inspecteur, $50; F. King, inspecteur, $50; D. Moses, inspecteur, $50; B. A. Michel, inspecteur, $50; A. Patorne, inspecteur et collecteur des charrettes, $50; A. T. McCune, inspecteur des ponts, $70.

Tableaux spéciaux pour la perception du revenu des marchés — F. Andres, percepteur, $60; J. C. Poully, percepteur, $70; P. Bradley, percepteur, $70; W. J. Kane, percepteur, $70; Jas. Mohan, percepteur, $60; Jas. Carrigan, percepteur, $50; C. McDonald, percepteur, $60; J. McCabe, percepteur, $60.

Nombre d'officiers de police et de policemen dans chacun des districts de la ville. — Le dernier grand jury d'étant longtemps étonné sur l'insuffisance de la police, nous insérons à l'appui de ses assertions, le nombre d'officiers de police et de policemen dans chacun des districts de la ville :

AUX BUREAUX DU CHEF.

Chef de la police — Thomas N. Boylan; aides — Leonard Malone, aide du chef; D. C. Hennessey, M. Hennessey, B. A. McDonogh, A. Pecora, D. S. Gaster.

PREMIER PRECINCT.

Capt. B. Galvin, commandant le premier district; caporaux, Delmore, Griffin et Murphy, policemen, 46; 15 de jour et 31 de nuit; 22 excusés du service; 24 pour le service actif de jour et de nuit.

DEUXIEME PRECINCT.

Thos. Reynolds, sergent, commandant; caporaux, O'Neill et Bulger; policemen, 22; 7 de jour, 15 de nuit; excusés, 9; 13 pour le service actif.

TROISIEME PRECINCT.

Capt. Z. Bachemin, commandant; sergent Wilkinson; caporaux Gilbert, Thomand et Fitzgerald; policemen, 22; 9 de jour; 13 de nuit; 5 excusés de service; 17 pour le service actif de jour et de nuit.

QUATRIEME PRECINCT.

Capt. S. B. Gill, commandant; caporaux Broadhead et Driscoll; policemen, 9; 3 de jour; 12 de nuit; 3 excusés du service; 13 pour le service actif de jour et de nuit.

CINQUIEME PRECINCT.

Capt. T. O'Neil, commandant; sergent Baylis; caporaux O'Neil et Torregano; policemen, 24; 6 de jour; 18 de nuit; 9 excusés du service; 15 pour le service actif de jour et de nuit.

SIXIEME PRECINCT.

Sergent R. B. Rowley, commandant; sergent O'Rourke; policemen, 32; 13 de jour; 19 de nuit; 9 excusés du service; 23 pour le service actif de jour et de nuit.

SEPTIEME PRECINCT.

Sergent Grabert, commandant; caporaux Lathique et Wahtigny; policemen, 9; 3 de jour; 6 de nuit; 3 excusés; 7 pour le service actif.

SEPTIEME SOUS-PRECINCT (Carrollton.)

Caporal J. Blandin, commandant; caporal Dampier; policemen, 8; 2 de jour; 6 de nuit; 2 excusés; 6 pour le service actif.

HUITIEME PRECINCT.

Sergent J. J. Pajol, commandant; caporal Morgan; policemen, 9; 4 de jour; 5 de nuit; 5 excusés; 4 pour le service actif.

PRECINCT DU PORT.

Sergent J. J. Donovan, commandant; caporaux Courret et Dwyer; policemen, 9; 7 de jour; 2 de nuit; 6 excusés; 3 pour le service actif.

PRECINCT DES FAUBOURGS.

Caporal T. Dorney; policemen, 9; 4 de jour; 5 de nuit; 4 excusés; 8 pour le service actif.

Les polices, a dit le grand jury, ne comprend que 52 hommes de jour et 105 de nuit; dès n'a pas été payé depuis septembre dernier. Le jury a voulu supplier au moins les hommes pour l'activité, mais les habiles de la politique l'ont rendu impuissant. C'est, nous croyons, à ses offres, à ceux de quelques-uns de ses officiers, et aux instincts conservateurs de la population, qu'on doit d'avoir échappé à de sérieux désordres — ce qui n'empêche pas qu'il qu'il question de remettre la police à une administration politique.

— Le Bureau des Ingénieurs de l'Etat demandera, bientôt, des soumissions pour la construction d'une partie du Concordia Leap Levee, paroisse Concordia; pour la construction de la levée J. B. Calve, paroisse de Saint-Bernard; de la levée Fulgent, paroisse Jefferson; de la levée Gendal Pointe, paroisse Plaquemines.

Conseil de ville. — Le conseil s'est réuni, hier, à midi. Le maire Shakspeare, les administrateurs Delambre, Fagan, Fitzpatrick, Guillotte, Hugo, Mealey et Walshe étaient présents.

Le secrétaire a donné lecture d'une lettre du maire au sujet des soumissions de différents journaux pour les impressions municipales en 1881. Nous en avons déjà parlé.

L'ordonnance des allocations mensuelles a été lue deux fois.

L'administrateur du département des finances et celui du département des comptes ont présenté leur rapport mensuel, dont nous publions, ci-après, les parties les plus intéressantes :

Reliquat le 30 novembre	$8,923 75
Reçu en décembre	228,958 58
Total	$237,881 33
Déboursé	200,942 52
Reliquat le 31 décembre	$36,938 81

—Taxes collectées dans le mois de décembre de 1863 à 1880 :

1880	$65,540 54
1879	7,733 86
1878	14,622 62
1877	11,186 12
1876	3,198 40
1875	11,382 53
1874	8,853 56
1873	6,070 23
1871	5,910 13
1870	489 00
1869	523 50
1868	3 00
1867	93 00
1866	143 50
1865	106 50
1864	160 50
1863	71 00
Carrollton	286 87
Total	$142,773 57

Une résolution présentée par M. Huger et par laquelle l'assessment du capital de State National Bank, en 1877, est réduit à $250,000, et celui de l'Hibernia National Bank, en 1877, est réduit, a été adoptée.

Le maire a été autorisé à faire un contrat avec la Compagnie du Gaz de la Nouvelle-Orléans, pour l'éclairage de la ville en 1881.

La commission du "N. O. Daily Statés" pour les impressions municipales en 1881, a été acceptée.

Une lettre des vétérans de 1814-15, qui demandent une allocation pour un repas, le 8 janvier, a été envoyée à l'administrateur du département des finances.

Une lettre de M. Charles Devanco, qui propose un compromis au sujet de certaines réclamations, a été envoyée à l'avocat de ville.

Une lettre de catoyens demandant de faire fermer certains "barrel houses" on cabarets de la rue du Canal, a été soumise au maire.

Le Conseil s'est ensuite ajourné à mardi prochain.

Cour du juge Mittenberger. — M. A. Sambola remplace provisoirement le juge Mittenberger.

Bob Miller, accusé de voies de fait; M. et Mme E. Mason, d'insultes — ont fourni un cautionnement de $250 en attendant l'information.

Mme Hanson, qu'un "affidavit" de Mme Meyers accuse de voies de fait, a été envoyée devant la cour criminelle du district. Cautionnement de $500.

Geo. E. Paris, accusé d'avoir assailli R. St. Amand, à main armée, dans l'intention de le tuer; John Vigers, accusé d'avoir blessé Geo. E. Paris — ont été envoyés devant la cour criminelle du district. Cautionnement de $500.

R. St. Amand, accusé de complicité, a été renvoyé de la plainte.

Kate McDonald, pour vagrance et bris de paix, a été condamnée à une amende $5 ou à dix jours de prison de paroisse.

Thomas Rowell, accusé de voies de fait, a été renvoyé de la plainte.

L'interprète de Jeanne Cleary, qu'un affidavit accuse de vol, a été remis à un autre jour.

Paragraphes. — Il est décidé que le New Orleans and Texas Pacific Railroad Company construira un gare sur l'lot de terre qu'elle vient d'acheter de Mme Ellen Brooks, de Boston, par Pentremies de M. Henry Shepherd. La propriété est située en face de la Orleans Cotton Press, et comprise entre les rues Water, front, Thalie, Tupinbore.

— L'association de charité des pompiers a élu R. M. Marks président, George T. Braughn vice-président, Léon Bertel secrétaire, C. D. Flanagan trésorier; Thomas Devereaux, A. Geiger et W. J. Whiteside membres du comité de finances; E. E. Duffy et Victor Manbert commissaires.

— La cour de circuit ordonne à nos autorités municipales de prélever et percevoir une taxe afin de payer $30,060 à Thomas Janney et $13,910 à Lewis Pleas.

— Les employés du département du revenu intérieur fédéral ont saisi une fabrique de tabac, avec un coin dans rue Commune et Bonparte et appartenant à M. F. B. Flores, qui est accusé d'infraction de la loi.

— On pense à Alger, recevoir beaucoup de sucre et de mélasse par le chemin de fer de Morgan.

— Les actionnaires du New Orleans and Carrollton Railroad Company ont élu Jos. Bayle, J. J. Reiss, L. B. Cain, I. E. Gleany, Allain Eustis, H. M. Isaacson, A. G. James et F. J. Gasquet, directeurs.

— La cinquième compagnie du régiment d'artillerie d'Orléans donne un grand bal militaire, parément masqué, samedi prochain, 8 janvier, à l'arsenal du Washington Artillery. Des représentants du Lee Monumental Association ne tiendront à la porte et prieront chacun des invités d'augmenter de vingt-cinq sous la somme destinée à l'érection du monument de Lee.

— Lettre qui a motivé a mise en liberté de M. Wintz, sur parole :

Nlle-Orléans, 2 janvier 1881.

Au juge Roman,

"Je suis prêt à faire ma déclaration au grand jury quand je serai de nouveau interrogé. Je le veux pas être considéré comme ayant manqué de respect à la cour. J'ai agi, jusqu'à présent, d'après les conseils qui m'ont été donnés; je suis prêt à le dire en cour.

Avec un grand respect,

F. WINTS."

— A la cour civile de district, la succession de J. M. Demarest et celle de John Robinson sont ouvertes. — Laura Berthet et Walter John Demarest ont été émancipés.

— Des chevaux attelés à la voiture de M. Leitis ont eu peur, au coin des rues Washington et St-Denis, et ont pris le mors aux dents. Il n'y a pas eu de dégâts.

— L'officier de Police Armbruster dit que, depuis plusieurs mois, deux des lampes du marché de la rue Deuxième, n'ont pas été allumées.

— Pat Mc Ginherty a été arrêté au coin des rues Philippe et Rousseau. Il est accusé d'ivresse, de bris de paix et de méchanceté.

— Frédérick Louis, accusé d'avoir insulté et assailli un officier de police, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue Ste-Marie.

— Elizabeth Brown, c. pour avoir fait du tapage à la résidence de Mme Sonitz, au coin des rues Sixième et Sonitz, a été déroulée à la station du sixième "precinct."

— Phil. King, accusé d'avoir un pistolet qu'on a tout lieu de croire volé, a été arrêté sur la Levée, au pied de la rue Bienville.

— Une femme de couleur, nommée George, a été envoyée à l'hôpital, du coin des rues Bienin et Canal.

— Un coup de pistolet a été tiré dans la rue de la Douane, entre la rue Chartres et le Passage de la Bourse.

— Richard Carter a été arrêté au coin des rues Royale et Bienville, il est accusé d'ivresse, de bris de paix et de résistance à un officier de police.

— Otto Johnson et Joséphine Lasane, pour avoir fait du tapage dans la rue Dauphine, près Dréans, ont été déroulés à la station du troisième precinct.

— Les ponts des coin des rues St. Ferdinand et Girod, Victoire et Enghien sont cassés.

— Dans le procès "P. O. Fazende vs. la Ville-Orléans," le juge Tissot a refusé, hier, le "mandamus." Il a décidé que la demanderesse ne saurait être considérée autrement que comme créancier ordinaire de la municipalité, et que vu l'article 209 de la constitution de 1879 — laquelle limite la taxe — les administrateurs ne sauraient être forcés d'inscrire au budget le montant des jugements qu'il a obtenus.

— John Burke, accusé de délit, a été arrêté, hier soir, au coin des rues Bienin et Gravier.

— Louise Smith, c., accusée de vol et de voies de fait, a été arrêtée, hier, à minuit et demi, au coin des rues Dryades et Octavia.

— Mme Charles Sutton a été arrêtée, hier matin, à dix heures, au No 442 1/2 de la rue White. Mme Bellem l'accuse d'avoir battu son enfant.

— A la même heure, Andrew Roberts, c., pour avoir menacé de tuer Sylvestre Prendell, a été arrêté au No 113 de la rue St-Charles.

— Hier soir, à six heures, tandis que l'officier de police J. Glennon passait au coin des rues Marais et Bienville, son pistolet est tombé de sa poche et l'arme est partie. La balle a atteint à la cheville du pied droit. On l'a transporté à l'hôpital. La blessure est grave.

— Plusieurs ouvriers travaillaient, hier, à la pose des poêles, à la cour criminelle de district.

— Hier soir, à neuf heures, un petit enfant de deux mois a été trouvé sur l'escalier de la résidence de Mme Billings, dans la rue Rousseau, entre les rues Jackson et Philippe. Il était enveloppé dans un châle noir. A côté de lui était un paquet de linge enveloppé dans un journal, la "Firemen Companion" en date du 3 janvier. Mme Billings a pris soin du pauvre petit être.

Porcelaine tonkinoise. — Décidément nous avons ici une fabrication de porcelaine, une fabrication pour rire, et dont les produits peuvent rivaliser avec les articles les plus réussis de l'industrie européenne. Nous venons d'en examiner des spécimens, ils sont étonnants de beauté, de blancheur, de transparence, et ne fait certainement pas mieux en France, le grès n'est pas plus fin, et nous ne craignons pas de dire que, comparés aux produits du commerce français, ceux que nous avons vus étaient vraiment supérieurs.

Il y a déjà plusieurs années que M. Destrampes tenta d'établir la création de cette industrie en Louisiane; il se servait alors de kaolin purement de France. Les produits étaient excellents; mais, pour des raisons que nous ignorons, les tentatives n'avaient pas été suivies de succès.

C'est alors que, poussé d'une idée fixe, M. Destrampes eut l'heureuse pensée de s'associer notre excellent et savant architecte, M. E. Sergi. Ce dernier, frappé de la justesse de l'idée, de la grandeur de l'entreprise, n'y jeta le corps perdu.

Il alla, il alla chercher une matière première à l'étranger, il la chercha dans le pays; il la trouva tout près de chez nous, dans le Texas et il se procura du kaolin de première qualité; il se mit à l'œuvre et après un peu de temps, à force de travail et de combinaisons ingénieuses, il produisit les beaux spécimens que nous venons d'admirer, et que tous ceux qui les examinèrent, admirèrent comme nous.

Nous nous contentons pour aujourd'hui de constater le fait et de recommander une première fois ces hommes et dignes industriels, MM. E. Sergi et Destrampes au public. C'est une bonne fortune pour le pays que la création dans son sein d'une pareille industrie, et il n'est pas possible que ces messieurs ne trouvent pas, ici ou ailleurs, des capitaux nécessaires pour en faire une fortune rapide tout en datant l'Etat d'une industrie lucrative.

Nous reviendrons dans deux ou trois jours sur cet intéressant sujet, et nous donnerons de plus amples détails.

Venus inscrits au bureau de l'auditeur des abonnements :

Joseph A. Sporrer, 1 pach Bonwinger, un terrain et bâtisse, compris entre les rues Commune, Gravier, Loyal et Bienville, mesurant 21 pieds sur la rue Gravier, par 120 pieds de profondeur $170

Adolphe Dupre et autres à R. Lodiger, un terrain et bâtisse, rue Dauphine, entre les rues Bagatelle et Quartier, mesurant 36 pieds sur la rue de Bagatelle, par 120 pieds de profondeur $2000

Geo. Washington Randolph à Mme Wm. Holmes, un terrain et bâtisse, compris entre les rues St Ferdinand et Dauphine, Victoire et Port, mesurant 21 pieds de face à la rue St-Ferdinand, par 73 pieds de profondeur $2235

George Washington Randolph à Thomas Bergin, deux terrains avec bâtisses, compris entre les rues St Ferdinand et Dauphine, Victoire et Enghien, le premier mesurant 19 pieds de face à la rue Enghien sur 63 pieds de profondeur, et le second 22 pieds de face à la rue Dauphine sur 63 pieds de profondeur $615

Succession de R. Wellmyer à Mme Gertrude Wellmyer, quatre terrains avec bâtisses compris entre les rues Bonparte, Clouet, Bourgogne et Louisa, le premier et le deuxième mesurant 30 pieds de face à la rue Clouet sur 94 pieds de profondeur; le troisième 35 pieds de face à la rue Clouet sur 94 pieds de profondeur, le quatrième 41 pieds de face à la rue Bonparte sur 95 pieds de profondeur $2125

"Solide, élégant et bon marché! Quoi? La chaussure de l'Etoile Rouge.

— L'acteur A. a invité à dîner un petit journaliste qui ne manque jamais de dire du mal de lui.

Comme on s'en étonnait :

— Dame, s'écria P. je ne peux pas lui fermer la bouche, il faut bien que je la lui empêche.

— Un cocher, après trois heures de courses, s'aperçoit soudain que son voyageur a passé de vie à trépas.

— Voleur! s'écria-t-il, il est mort avant de m'avoir payé.

— Il y a des gens qui ont des formules surhumaines.

L'autre jour, Victor Hugo, à propos de son dernier livre, recevait de province les félicitations de Timoléon.

Elles se terminaient ainsi :

"Vous avez une bonne plume, monsieur. Cultivez-la!"

Seul, un compositeur de musique allemand pourrait trouver ce titre de mélodie : "Ouverture de Munich."

Sensations musicales pendant mon traitement par l'hydrothérapie à Wolfsinger!

Cette "trouvée" est écrite pour piano. Nous tirons l'échelle!

HOSTETTER'S
CELEBRATED
STOMACH
BITTERS
Le système, l'appétit et la force reviennent chacun en même temps à quiconque hésite à prendre ce stimulant des Stomach Bitters de Hostetter. En outre, comme le cervelle sympathise étroitement avec l'estomac et avec son organe auxiliaire, le foie et les boyaux, leur dérangement résultant par l'action des Bitters, l'affaissement moral produit par ce dérangement disparaît.
A vendre chez tous les droguistes et marchands en gros.

PROCLAMATION
DU ROI DU CARNAVAL.
EDIT XLIV.
A TOUS PRÉSENTS, SALUT.
NOUS rappelant avec gratitude la reconnaissance spontanée accordée à notre autorité, et les fêtes brillantes organisées pour notre règne lors de notre avènement au trône, nous, roi des loyaux sujets de la Nlle-Orléans, la Cité-Reine du Sud, notre capitale bien aimée, et, afin que tout soit prêt pour notre prochaine arrivée, nous ordonnons que le Mardi-Gras, 1er jour de mois 1881, connu comme notre grand jour de fête, à nous Rex, Roi du Carnaval, sera observé par tous les loyaux sujets de notre royaume, et que tout ceux qui doivent allégeance à Notre-Majesté, s'appliquent à en faire une époque de joie et de bonheur pour tous sujets et tous les étrangers qui viendront à ce moment notre Capitale-Royale. A cet effet, nous ordonnons et décrétons :
I. Que toutes les voies de transport existant entre le Roi Domaine principaux soient gratuitement ou tarif de prix réduit au profit de ceux de nos loyaux sujets qui désireront visiter ses possessions Royale.
II. Que afin de témoigner leur loyauté à notre Très Auguste Personne et de l'honorer à l'occasion de notre entrée triomphale dans la Capitale, tous les loyaux sujets qui y résident se trouvent en condition en cope organisée et se rapportant pour recevoir leurs instructions.
III. Que pour reconnaître l'obéissance spontanée et sincère avec laquelle ils accueillent nos ordres royaux, nos loyaux sujets sont affranchis de toute allégeance vis-à-vis de tout autre souverain, et que tous les édifices publics et maisons d'affaires soient fermés.
IV. La redoutable acquisée à nos fêtes a ravi le cœur et l'esprit de la richesse et les puissances de trois grandes organisations à notre intention et de prendre part aux réjouissances de leur Souverain, nous ordonnons à tous ceux qui résident dans le pays royaume, protégé par notre royal étendard pourpre, vert et or, l'hospitalité cordiale de notre Capitale Royale, et ce, pendant la durée de notre règne; nous leur promettons une cordiale bienvenue et cette hospitalité généreuse qui distingue nos amis et nos sujets de la ville du Croissant.
V. Nous sommes heureux de savoir que notre peuple, dans tout l'Etat, a joui des bienfaits de la paix et de la prospérité; que les récoltes ont été abondantes; que toutes les branches de l'industrie et du commerce sont en voie de progrès et de prospérité; et nous ordonnons à tous ceux qui nous aiment tant d'accoutrement chaque année et leur permettent de célébrer avec ces organisations, et de leur faire un cadeau à leur belle ville. DIEU SAUVE LE ROI.
Donné sous notre signature et notre sceau à notre Palais du Pré-Bleu, en notre ville de Carnavaland, ce 10e jour d'octobre 1880, et la mille neuvième de notre Règne.
Par le Roi en Conseil.
REX.
Témoin : RATHURST.
Grand Chancelier.
Palais du Carnaval, Nlle-Orléans, 20 octobre 1880.
Adresser toutes les communications officielles à RATHURST, Post Office Drawer 122, New Orleans.
4 déc—12j. tot. les 3 jours.

DEPECHES Télégraphiques

TRANSMISES A L'ABEILLE

NOUVELLES ETRANGERES

FRANCE.

Un duel.

Paris, 4 — Un duel a l'épée a eu lieu entre M. Grenx et le Dr Ingreville, noyen de Mme de Brémont, à la suite d'une lettre de Mme Grenx à M. Lemant à propos des accusations lancées contre M. Emile de Girardin. M. Grenx a été blessé au dessous de l'œil.

Poursuite contre les agitateurs abandonnée.

Londres, 4 — Une dépêche de Dublin dit que le bruit ayant couru que l'avocat général Law doit annoncer, vendredi, que par suite des déclarations contenues dans le discours de la couronne, sur les améliorations à opérer par la Chambre dans la propriété irlandaise, l'id